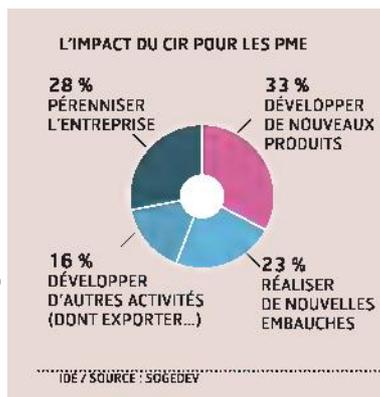




L'ÉTUDE

Le crédit d'impôt recherche reste incomparable pour les PME

La nouvelle étude de Sogedev, cabinet de conseils en financement public de l'innovation, confirme que le crédit d'impôt recherche (CIR) est un outil fiscal indispensable au développement des petites et moyennes entreprises. Sur les 13.000 sociétés qui en bénéficient, 84 % sont des PME, mais elles ne perçoivent que 42 % de l'enveloppe globale (5,8 milliards d'euros en 2009). Le CIR s'avère même une aide de survie pour les plus fragiles : il a permis à 28 % des entreprises sondées de pérenniser leur activité dans un contexte économique difficile. Reste que dans le projet de loi de finances 2011, « deux mesures vont fortement impacter les PME, à commencer par la baisse des frais de fonctionnement de 75 à 50 % », déplore Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé de Sogedev. « Or, quand on touche



au CIR, on touche au nerf de la guerre des PME. » Pire encore sera l'effet de la dégressivité des exonérations de charges liées au statut de jeune entreprise innovante (JEI), effective le 1^{er} janvier.

C. H.

L'étude en intégralité : www.lesechos.fr/documents